Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Commune de Tourrettes-sur-Loup

PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS PREVISIBLES d'INCENDIE de FORETS

Carte de la voirie

Plan de situation

Le Préfet des Alpes-Maritimes
SAB 4312
Bernard GONZALEZ

1:10 000

Février 2022

PRESCRIPTION du PPRIF : 30 janvier 2019

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL : 7 avril 2021

ENQUETE PUBLIQUE : du 25 octobre 2021 au 26 novembre 2021

APPROBATION du PPRIF : 27 AVR. 2022

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
ALPES-MARITIMES
SERVICE DEPLACEMENTS-RISQUES-SECURITE

Office National des Forêts

Voirie

- Voie principale (double issue, largeur supérieure à 5 mètres)
- Voie secondaire (double issue, largeur supérieure à 3 mètres)
- Voie étroite (double issue, largeur inférieure à 3 mètres)
- Voie sans issue (largeur supérieure à 3 mètres)
- Voie étroite sans issue

Limite de commune de Tourrettes-sur-Loup

0 250 500 750 1 000 Mètres

N W E S

Source :
- Fond cartographique Scan25 ©© IGN 2016
- Voirie BD Topo ©© IGN 2016
- Limite communale BDtopo ©© IGN 2016